

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 42440

présenté par

M. Coquerel, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud, M. Larive,
M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon,
Mme Ressiguiier, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

à l'amendement n° 26854 de M. Jumel

ARTICLE 2

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« aux assurés du »

le mot :

« au ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement rédactionnel vise à appuyer l'amendement du groupe GDR qui permet de préserver les marins de votre réforme injuste !